



Prise de sang suite à un retrait de permis

Par **soan71**, le **17/02/2010 à 18:25**

Bonjour à tous, j'ai une amie qui, il y a quelques semaines, a été contrôlée positive à un test d'alcoolémie au volant. Résultat: retrait de permis et prise de sang à réaliser à la fin du mois de février. Elle m'a appelé ce jour affolée et inquiète à propos de cette prise de sang. En effet, elle consomme du cannabis de façon régulière (pas faute de lui avoir demandé d'arrêter) et se demande si lors de cette visite médicale, une analyse d'urine peut être pratiquée pour détecter des stupéfiants. Je remercie d'avance tous ceux qui pourront me répondre et si la réponse est oui, pouvez-vous également me dire au bout de combien de temps les traces de cannabis disparaissent? A votre bon cœur!

Par **Tisuisse**, le **17/02/2010 à 23:25**

Bonjour, L'analyse de sang va permettre de faire des recherches de THC. Oui, cela risque de faire apparaître des traces de stupé et, dans ce cas, son permis ne lui sera pas restitué. Le cannabis reste des semaines dans le sang avant que le taux ne redevienne nul.